



# COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (agents dits *berkanis*) du 30 mars 2012

## Déclaration liminaire

---

Aujourd'hui se tient la première CCP des agents dits « *berkanis* » de la DGFIP, toutes filières confondues.

Alors que la loi sur la résorption de la précarité et sur la titularisation a été votée, la DGFIP continue d'appliquer sa politique de licenciements des agents contractuels et d'externalisation des missions. Rappelons qu'aucune discussion sur la loi n'a été encore entamée par la direction générale !

Elle profite de cette instance pour nous présenter de nombreux dossiers de licenciement ! 17 sont à l'ordre du jour.

Tous les engagements de l'ex DGCP et de l'ex DGI ne sont plus respectés !

L'harmonisation par le haut lors de la fusion (principe des droits acquis) a été complètement oubliée dans le cadre de la gestion des dossiers en CCP. Pour preuve : les heures libérées suite à l'inaptitude physique d'un agent ne sont pas redistribuées aux agents contractuels et la mission de gardiennage est de plus en plus souvent transférée au secteur privé...

La CGT Finances publiques vous demande donc d'afficher officiellement, au plus tard lors du prochain groupe de travail, votre position concernant la redistribution des heures vacantes suite à une inaptitude physique et votre politique concernant la mission de gardiennage au sein du réseau.

A la veille de discussions importantes nécessaires sur la loi sur la résorption de la précarité et sur la titularisation, les dossiers présentés en CCP indiquent-ils que vous licenciez le plus d'agents contractuels et que vous n'essayez pas d'augmenter les volumes horaires des agents à temps incomplet, avant que la loi ne s'impose à vous ?

Ce qui serait pour la CGT Finances publiques inacceptable !

*Montreuil, le 11 avril 2012*

**Syndicat national CGT Finances Publiques**

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

● [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

● Tél. : 01.48.18.80.16